

Pouébois

Larny

1^{er} juillet 2007



Fête médiévale





Édito du Maire 3

Vie municipale

Conseil Municipal	4
Cantine scolaire	7
Stage de printemps	7
Mariannes du civisme	8
Enquêtes publiques	8
Révision du Plan d'Occupation des Sols	9
Permis de construire	11
État-civil	11

Vie associative

Classes en 5	13
Classes en 7	13
Classes en 8	13
Les Amis de la Chapelle de Larny	14
Maison de la Rencontre	15
La chasse : loisir et nécessité	16 - 17
Les 10 ans de la CCVL	18
Coupe de la municipalité	19
Cercle Agricole	19
Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais	20

Lab Sport Auto	21
École de musique	21
Sur un air connu	22
Calendrier des fêtes	23

Intercommunalité

Bi-cross	25
Des aides soignantes à domicile sur le canton de Vaugneray	25

Spéciale écoles

Les rois à Jean Villard	26
L'art plastique avec Chantal Payet	27

Divers

Val d'Ouest Musique	28
Inventaire du patrimoine naturel	28
C'est maintenant	29
Le CESU	29
AOI	30
Le Mas des Peupliers	30

Le Directeur Gérant :
Gilbert Marignier, maire.

Responsable informations :
Geneviève Beauquis

Membres de la Commission Communication :

André Brottet,
Christine Roux,
Hervé de Rouville,
Christian Rageade,
Christian Raquin,
Etienne Brochet,
Charles Danière,
Marie-Ange Marchand.

Dépôt légal : Mars 2007

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Réalisation et impression :
Jacques Poix Communications
69160 Tassin la Demi-Lune
04 78 34 89 18
jpc@jacquespoix.com



Chers administrés,

Alors que la politique nationale envahit notre quotidien, je veux évoquer avec vous les l'actualité pollionnoise.

Le 6 mars dernier, le conseil municipal a voté les différents budgets de la commune. Le budget principal fait encore une large place aux acquisitions foncières, afin de permettre à notre collectivité de disposer de réserves nécessaires pour saisir les opportunités qui peuvent se présenter.

Par ailleurs, la deuxième enquête publique relative au PLU aura lieu du 27 mars au 27 avril 2007. Le dossier sera consultable en mairie du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et le mercredi après midi de 13 heures 30 à 16 heures 30, à l'exception des jours fériés. Le commissaire enquêteur recevra les 27 mars, 12, 21 et 27 avril 2007 de 9 heures à 12 heures et le 4 avril 2007 de 14 heures à 17 heures. Je souhaite que cette nouvelle consultation se déroule dans le respect et la sérénité.

Mais le fait marquant de ces prochaines semaines sera le début des travaux d'extension du réseau d'assainissement sur les secteurs de la Rapaudière et du Vivarais, réalisés par l'entreprise ALBERTAZZI, sous la maîtrise d'œuvre de SAFEGE. Le démarrage du chantier est prévu pour le 19 mars par le bas du chemin de la Rapaudière. La circulation sera interdite aux poids lourds à deux reprises entre le 10 et le 22 avril 2007 : les travaux seront alors en cours d'exécution à proximité du chemin du Sarrazin. La même interdiction se renouvellera pour la même durée lorsque le chantier se déplacera vers le chemin du Revay et la place des Trois Hameaux. Les dates restent à préciser. L'accès aux riverains et aux voitures particulières sera maintenu. Par contre, les camions seront déviés soit par la RD 99 par Ste Consorce, soit par la RD 610 par Grézieu la Varenne. Ils traverseront inévitablement le centre bourg et la plus grande vigilance devra être de rigueur. Le stationnement sera totalement interdit par arrêté sur l'avenue Guerpillon pendant la durée du chantier. J'en appelle donc à la patience et au civisme de chacun, afin que ces travaux puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles, d'autant que le renouvellement des canalisations d'eau potable sera effectué par le SIDESOL à partir de la semaine 23 entre les chemins du Sarrazin et du Revay. Enfin, après tous ces désagréments, la voirie sera entièrement refaite par la CCVL au cours du mois de septembre prochain. Je tiens à vous rappeler que ces travaux représentent un investissement important pour notre commune et qu'ils auront un impact fort sur l'environnement.

L'agence postale a fermé ses portes le 28 février dernier et un relais poste est installé depuis le 5 mars au Pollionnay, ce qui permet une amplitude d'ouverture bien supérieure pour un service équivalent.

Enfin, je vous appelle tous à venir accomplir votre devoir de citoyen les 22 avril et 6 mai prochains pour les deux tours de l'élection présidentielle et les 10 et 17 juin 2007 pour les élections législatives. Les nouvelles cartes d'électeur sont en cours d'expédition. Je vous rappelle que les démarches relatives au vote par procuration sont à effectuer auprès des services de la Gendarmerie Nationale à Vaugneray.

Cordialement.

Gilbert Marignier,
Maire

Le prochain bulletin paraissant courant juin 2007 les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, et/ou de fichiers informatiques avant le 20 mai 2007. Merci.

CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu exhaustif de chaque Conseil Municipal est affiché au panneau d'affichage municipal (devant l'entrée de la mairie).

Dans cette rubrique de notre bulletin, vous trouverez les principales décisions arrêtées lors de chaque Conseil Municipal.

Séance du 12 décembre 2006

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION MODIFIÉ AUTOUR DU CHÂTEAU DE POLLIONNAY

Compte tenu de la procédure de révision du PLU, il est proposé de procéder à la modification du périmètre des 500 m autour du château et à son remplacement par un périmètre de protection modifié selon les orientations et le tracé travaillés conjointement par les services de l'Architecte des bâtiments de France et la commune.

Voté à la majorité (9 pour, 2 contre)

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : CONTRAT DE DELEGATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le contrat avec la SDEI (Société de Distribution d'Eau Intercommunale) a pris effet le 1^{er} mai 1999 pour une durée de sept ans. Il arrivait donc à échéance le 30 avril 2006. Compte tenu des deux tranches de travaux qui se sont achevées début 2006, il a été décidé par délibération en date du 7 février 2006 de prolonger d'un an ledit contrat d'affermage par voie d'avenant.

Il convient aujourd'hui d'engager une nouvelle procédure pour la gestion de ce service public.

La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée à la société EAU+OI, sise à Bourg-en-Bresse.

Voté à la majorité (11 pour, 1 abstention)

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LA RAPAUDIÈRE LE VIVARAIS : CHOIX DE LA PROCÉDURE ET APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES :

Le schéma directeur d'assainissement approuvé en 2001 prévoit la mise en place d'un assainissement collectif sur les secteurs de la Rapaudière et du Vivarais. La maîtrise d'œuvre de cette tranche de travaux a été confiée à la société SAFEGE, sise à Lyon 9^e. Aujourd'hui, toutes les études de faisabilité et d'avant-projet sont terminées. Le dossier de consultation des

entreprises est rédigé. Il convient donc de lancer la procédure de consultation des entreprises. Les travaux devraient pouvoir débuter début mars 2007.

Voté à l'unanimité.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LA RAPAUDIÈRE LE VIVARAIS : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal a validé l'exécution de travaux d'assainissement sur les secteurs de la Rapaudière et du Vivarais. En raison de l'importance et du coût des travaux à effectuer, la commune doit solliciter des subventions auprès des organismes compétents, tels que l'Agence de l'Eau, la Région Rhône Alpes et le Département du Rhône.

Voté à l'unanimité

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LA RAPAUDIÈRE LE VIVARAIS : FIXATION DU DROIT DE BRANCHEMENT

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement des secteurs du Vivarais et de la Rapaudière ont été estimés à environ 500 000 euros HT. La commune sollicite des subventions auprès de la Région Rhône Alpes, du Département du Rhône et de l'Agence de l'Eau qui a baissé considérablement le taux de ses aides.

Compte tenu des aides prévisionnelles qui seront accordées et du montant des travaux, il est proposé de fixer le droit de branchement à 1 500 euros. Les subventions représenteront environ 51 % du coût total. La participation des usagers s'élèvera à environ 14 % de ce coût, le reste restant à la charge de la collectivité. Cette disposition a été débattue lors d'une réunion publique le 19 octobre dernier à l'occasion de la présentation du projet aux riverains. Elle a été acceptée à une large majorité.

Voté à l'unanimité

DECLASSEMENT D'UNE PORTION DE VOIE SANS ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE

Suite à la demande de la société Prestige qui réhabilite l'ancienne maison de retraite Jean Villard, il est proposé de déclasser une partie de voirie chemin des Mandrières. En effet, cette portion située en retrait de la chaussée et non ouverte à la circulation correspond à l'emprise de la cuve à gaz du bâtiment. La surface est de 70,75 m².

Voté à l'unanimité

CESSION D'UNE PORTION DE VOIE COMMUNALE DECLASSÉE :

dossier retiré de l'ordre du jour.

MODIFICATION DU PROJET ARRÊTÉ DE PLU :

Au vu des différents exposés, délibérations et observations recueillis lors de l'enquête publique, le conseil municipal doit :

• **tirer** le bilan de la concertation à savoir :

1. La concertation préalable aura lieu **jusqu'à l'arrêt du projet** de P.L.U.,
2. La **publicité** auprès des personnes concernées se fera par annonce légale dans la presse locale,
3. Un **dossier de concertation** sera réalisé, mis à jour périodiquement et tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture,
4. Une **réunion publique** sera organisée,
5. A l'issue de la concertation, Monsieur le Maire **dressera le bilan** de la concertation au regard des observations émises.

La consultation du public s'est déroulée selon les modalités prévues.

Suite à cette consultation, des réunions de concertation ont eu lieu avec les organismes d'Etat, les représentants d'associations, les représentants du monde agricole et tous les partenaires associés à la révision du PLU.

• **arrêter** le nouveau projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pollionnay.

• **préciser** que ce nouveau projet de révision du PLU suivra la procédure normale de publication.

• **décider** de poursuivre la procédure de révision du PLU

• **dire** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant 1 mois à la mairie.

Voté à la majorité (11 pour, 1 contre)

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES ITINÉRANT : CONVENTION ENTRE LA CCVL, LES COMMUNES ET LA MUTUELLE PETITE ENFANCE DES VALLONS DU LYONNAIS A VAUGNERAY

La CCVL a acquis un relais assistantes maternelles itinérant, dénommé "Val Petite Enfance", dont la gestion a été confiée à la Mutuelle Petite Enfance des Vallons du Lyonnais à Vaugneray. A Pollionnay, l'accueil a lieu dans la salle d'évolution du groupe scolaire Michel Serres.

Il convient donc, par voie de convention, de préciser les conditions de mise à disposition de ces locaux par la commune, ainsi que le rôle et la responsabilité de chacune des parties.

Voté à l'unanimité

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS NON COMPLET

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir créer un poste d'adjoint administratif 1^{re} classe à temps non complet. Le dit agent a réussi le concours.

Voté à l'unanimité

CONVENTION AVEC LES COLLECTIVITÉS CHARGÉES DE L'ASSAINISSEMENT ET LA SDEI POUR LA FACTURATION, L'ENCAISSEMENT ET LE REVERSEMENT DES REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT

Il convient de valider une convention pour fixer les modalités de : Facturation et d'encaissement des redevances d'assainissement collectif par le SIDESOL pour la SDEI.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2006/2010

Le contrat "enfance" 2001-2005 conclu entre la CAF, la CCVL et huit de ses communes membres a été prolongé jusqu'au 30 juin 2006.

Le contrat "temps libres" 2003-2005 conclu entre la CAF, la CCVL et huit de ses communes membres a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2006.

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon (CAF) proposent un nouveau contrat commun aux domaines de la petite enfance et de la jeunesse, le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

La durée de ce contrat est de 4 ans et se décline comme suit :

– volet enfance : du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2010

– volet jeunesse : du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2010 (pour le centre de loisirs 3-6 ans) et du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2010 (pour les actions inscrites au contrat "temps libres").

Le taux de participation de la CAF dans les contrats "enfance" et "temps libres" était de 59,85 %. Ce taux connaîtra à l'avenir une baisse dégressive annuelle dans le Contrat Enfance Jeunesse.

Voté à l'unanimité

Séance du 9 février 2007

Reversement par le SIDESOL à la SDEI des sommes facturées au titre des redevances de l'assainissement collectif.

Voté à l'unanimité

CONVENTION POUR LE PASSAGE DE CANALISATIONS D'EAUX USEES EN TERRAIN PRIVE - PARCELLE E 388 :

Une canalisation d'eaux usées va traverser à la Rapaudière la parcelle E 388, qui n'appartient pas à la commune. Il convient donc de signer une convention de passage avec le propriétaire.

Voté à l'unanimité

INDEMNISATION DES PROPRIETAIRES DE PARCELLES TRAVERSEES PAR DES CANALISATIONS D'EAUX USEES

A l'occasion des travaux d'assainissement à la Rapaudière et au Vivarais, des

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DU SAGYRC - ANNEE 2005

Ce syndicat regroupe 20 communes. Il liste les objectifs relatifs aux aménagements sur le bassin versant de l'Yzeron (améliorer la qualité des eaux superficielles, assurer une meilleure gestion des débits d'étiage, maîtriser les risques liés aux inondations et protéger contre les crues, favoriser le fonctionnement des milieux naturels et restaurer les secteurs dégradés, valoriser et préserver le patrimoine lié à l'eau, encourager la concertation, coordonner, animer, informer et sensibiliser les acteurs privés et publics, pérenniser la restauration, suivre et mettre en place la gestion du bassin versant et la ressource en eau). Ses principales actions ont porté sur les études liées à la pollution, les étiages, le travail sur les berges de l'Yzeron, le suivi des retenues collinaires, les seuils de rivières, la gestion des crues à Sainte Foy et à Oullins, le démarrage des études sur les projets de retenues sèches et la communication.

conventions vont être signées avec les propriétaires de parcelles traversées par des canalisations. Il convient donc de fixer, au vu du barème transmis par la Chambre Régionale d'Agriculture Rhône Alpes, le montant des indemnités en fonction de la nature des parcelles traversées, afin de pouvoir dédommager les propriétaires chez lesquels des dégâts ont été occasionnés.

Il est proposé de verser lesdites indemnités selon les critères suivants : Prairie naturelle labourable : 0,57 euros le m².

Voté à l'unanimité

CONVENTION D'OFFRE DE SERVICES DU DISPOSITIF BRIGADES VERTES - ANNEE 2007

Le Département du Rhône propose l'intervention de son service "brigades ver-

tes" sur le territoire des communes de la CCVL. Afin de formaliser cette intervention, il convient de valider une convention tripartite entre le Département, la communauté de communes et la commune qui définit les engagements respectifs des différentes parties signataires.
Voté à l'unanimité

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA RAPAUDIERE ET DU VIVARAIS : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie les 29 janvier et 5 février 2007 et a choisi de confier la réalisation desdits travaux à l'entreprise Albertazzi, sise à Lentilly (69210), zone d'activité de Charpenay, qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères définis dans le règlement de la consultation. Le montant total des travaux s'élève à 439 036,30 euros HT.

Voté à l'unanimité

BUDGET ASSAINISSEMENT : TRANSFORMATION D'UN PRET A TAUX VARIABLE EN UN PRET A TAUX FIXE

Aujourd'hui, compte tenu de la hausse des taux d'intérêts, il convient de transformer un prêt à taux variable en un prêt à taux fixe. C'est la proposition de la

Caisse d'Epargne qui est économiquement plus avantageuse.

Voté à l'unanimité

BUDGET PRINCIPAL : TRANSFORMATION DE DEUX PRETS A TAUX VARIABLE EN UN PRET A TAUX FIXE

Aujourd'hui, compte tenu de la hausse des taux d'intérêts, il convient de transformer deux prêts à taux variable en un prêt à taux fixe. La proposition de la Caisse d'Epargne est économiquement plus avantageuse.

Voté à l'unanimité

BUDGET PRINCIPAL 2007 - SECTION INVESTISSEMENT - OUVERTURE DE CREDITS

Certains investissements urgents doivent être réalisés avant le vote du budget primitif 2007. Aussi, il convient d'ouvrir les crédits nécessaires.

Voté à l'unanimité

BUDGET SPANC 2007 - SECTION D'INVESTISSEMENT - OUVERTURE DE CREDITS

Certains investissements urgents doivent être réalisés avant le vote du budget SPANC 2007. Aussi, il convient d'ouvrir les crédits nécessaires.

Voté à l'unanimité

PARTICIPATIONS SCOLAIRES - ANNEE 2007

Dans le cadre de conventions signées avec les communes de Brindas, Vaugneray, Sainte Consorce, Grézieu-la-Varenne, Messimy, Thurins, Saint Laurent-de-Vaux et Yzeron, la commune de Pollionnay participe aux frais scolaires des enfants pollionnois scolarisés dans lesdites communes.

— 422 euros pour un enfant scolarisé dans une classe maternelle

— 211 euros pour un enfant scolarisé dans une classe primaire

Voté à l'unanimité

ACTIVITES PERISCOLAIRES : ANNEE SCOLAIRE 2006/2007

Par délibération en date du 10 juillet 2006, le conseil municipal a approuvé la liste des activités périscolaires proposées aux élèves de l'école Michel Serres, à raison de 4 heures par semaine d'activités physiques et une heure par semaine d'arts plastiques. L'intervenante d'activités physiques est en congé maternité et il est proposé de modifier la répartition des heures de la façon suivante :

Activités physiques : 3 heures par semaine

Arts plastiques : 2 heures par semaine.

Voté à l'unanimité

CANTINE SCOLAIRE : CHANGEMENT DE PRESTATAIRE

Depuis le 4 décembre 2006 la société *Sogeres* assure la confection des repas de l'Ecole Michel Serres.

Le contrat avec l'ancien prestataire ayant pris fin, la municipalité après plusieurs consultations a porté son choix sur la société *Sogeres* pour une durée de 3 ans.

Restant attachés à la démarche qualité entreprise en 2001, les responsables ont été séduits par l'originalité du service proposé par cette société.

En effet *Sogeres* conçoit les repas en milieu scolaire d'une manière ludique qui permet de faire découvrir aux enfants les saveurs variées de la cuisine traditionnelle.

Servi par la qualité et la quantité de produits frais utilisés, le chef doit allier, à ses compétences culinaires, une présentation particulièrement adaptée au jeune public.

Le temps permettra d'apprécier à sa juste valeur l'ensemble du service fourni par *Sogeres*.

Elisabeth Gallone

STAGE DE PRINTEMPS

Jeunes de 12 à 16 ans
du lundi 2 avril au vendredi 6 avril 2007

CREATION DE JEU VIDEO EN 3D



INFORMATION / INSCRIPTION EN MAIRIE AU 04 78 48 12 09

Nombre de places limité.

Inscription dans l'ordre des demandes avant le 26 mars 2007.

RAPPEL ANNUEL

L'arrêté préfectoral du 19/04/1999 stipule que l'usage des tondeuses à gazons pour les particuliers est autorisé :



- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



Les feux sont interdits du 15 mai au 30 septembre (arrêté préfectoral du 15/05/2003).

Il vous est rappelé que les déchets concernant la tonte, l'élagage... doivent être déposés à la déchetterie à Vaugneray. En aucun cas ils ne seront collectés avec les ordures ménagères par les camions de ramassage.



Les services de la Poste ayant décidé de fermer l'Agence Postale, un relais poste est à votre disposition au "Bar-Tabac le Pot'Lyonnais" depuis le 5 mars.

- Traitement des colis
- Vente de timbres
- Prêts à poster ou retraits d'espèces de dépannage pour les habitants de la commune.

Ouverture de 6 h 30 à 20 h.

BOULANGERIE PÂTISSERIE ARTISANALE
Franck Fournier
pains spéciaux - pains - pâtisseries - traiteur sur commande
04 78 48 11 57 - POLLIONNAY

www.loisirs-vtt.fr
Le seul vrai magasin de vélo sur le Web.
Conseils téléphoniques, choix, SAV, promotions...
Loisirs VTT Pollionnay (Ouest Lyonnais)
Le Bourg 69290 Pollionnay
04 78 45 15 45 - Ouvert non stop du Lundi au Samedi
Loisirs VTT Cycles & Cité
88, Quai Pierre Solze
69005 Lyon
04 78 39 39 39 - Ouvert non stop du Mardi au Samedi

Nouveau
à Sainte
Consorte !!!

GARAGE DE FRANCE



RENAULT

ÉLU "GARAGE CONFIANCE" PAR AUTO PLUS

Vente neuf et occasion

ATELIER AGRÉÉ

Mécanique Carrosserie

PRÊT DE VÉHICULE pendant les travaux

ZA de Clape-Loup - 69260 Sainte Consorte

Tél. 04 78 87 09 53 • Fax 04 78 87 15 08



L'Association des Anciens Maires et Adjointes du Rhône
en partenariat avec
l'Association des Maires du Rhône
et
l'Union des Maires ruraux du Rhône



VOUS PROPOSE
DE GAGNER AVEC VOTRE COMMUNE LE CONCOURS DES

MARIANNES DU CIVISME

concours des Communes du Rhône qui auront enregistré le plus fort taux
de participation aux prochaines élections présidentielles et législatives.

VOTER

C'EST UN ACTE DE RESPONSABILITÉ ENVERS TOUS
C'EST PARTICIPER A L'AMÉLIORATION DE LA VIE COMMUNE
C'EST POURSUIVRE ET FAIRE PROGRESSER LA DÉMOCRATIE

RAPPEL DES DATES : PRÉSIDENTIELLES les 22 avril et 6 Mai • LÉGISLATIVES les 10 juin et 17 juin

ENQUÊTES PUBLIQUES DU 27 MARS 2007 AU 27 AVRIL 2007

3 enquêtes publiques :

- Révision du PLU
- Modification du zonage d'assainissement
- Révision du Plan de Protection des Monuments.



Monsieur le commissaire enquêteur
recevra en mairie :

Le mardi 27 mars de 9 h à 12 h,
Le mercredi 4 avril de 14 h à 17 h,
Le jeudi 12 avril de 9 h à 12 h,
Le Samedi 21 avril de 9 h à 12 h,
Le vendredi 27 avril de 9 h à 12 h.

L'ASSISTANTE SOCIALE MME MAURE

sera présente en salle des Associations
le 1^{er} mercredi de chaque mois
sur rendez-vous de 10 h à 12 h.

Pour les rendez-vous appeler
la MDR à Vaugneray

Tél. 04 78 45 78 20

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi : 8 h 30 - 12 h 00
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 00
Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Tél. 04 78 48 12 09
Fax 04 78 48 15 09

pollionnay@coteaux-lyonnais.com

RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Au delà de l'aspect cadastral, en comprendre le sens

Une seconde enquête publique vous sera proposée du 27 mars au 27 avril. Après trois ans de démarches, l'élaboration de notre futur Plan Local d'Urbanisme approche de son terme. Tout PLU a une double dimension, le montage technique d'un document d'urbanisme et les orientations qui l'alimentent. La lecture de sa réalité cadastrale est difficile si l'on n'en comprend pas le sens.

Pollionnay a une position géographique exceptionnelle et un environnement privilégié. Le renouvellement de son document d'urbanisme est un temps fort, un acte majeur qui engage son avenir pour les quinze prochaines années. C'est l'occasion pour la municipalité qui conduit ce processus d'affirmer ou de réaffirmer quelques principes.

Les grands ensembles naturels de notre territoire sont à préserver; l'agriculture est une activité importante d'un secteur rural péri-urbain comme le nôtre, avec sa réalité économique et sa vocation à entretenir l'espace; cette activité doit être pérennisée. L'habitat diffus doit être stoppé; le développement des hameaux doit être limité.

Mais pourquoi ces orientations? Les pouvoirs publics recommandent d'économiser l'espace et de gérer avec précaution la problématique de l'eau. Ces recommandations sont au cœur d'enjeux environnementaux essentiels pour les

prochaines générations; notre point d'ancrage doit y contribuer.

L'habitat est un autre enjeu fondamental. L'urbanisation doit se recentrer vers le bourg et sa périphérie avec comme objectif de diversifier l'offre de logements, appartements, maisons groupées, lotissements, pour permettre à des typologies de populations différentes de rejoindre notre commune.

Un village renforcé contribue à renouveler son école, à dynamiser son tissu associatif et à promouvoir ses commerçants, ses artisans et ses professions libérales. L'économie est aussi un point essentiel. L'action de vos élus est conduite à l'échelle de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais.

Pollionnay n'a pas délimité une zone en tant que telle, mais la dimension économique est prise en compte en rappelant les différentes vocations de notre commune : pérenniser l'agriculture, garantir la réalité de nos établissements médico-sociaux; maintenir voire développer notre commerce, notre artisanat et nos professions libérales.

Notre commune a cette caractéristique d'accueillir des formes de loisirs et de tourisme de proximité sans aucune organisation particulière. Loisirs VTT est installé à Pollionnay depuis dix huit ans avec une belle réussite. Comme toute entreprise qui se développe, Loisirs VTT cherche une nouvelle implantation d'où l'idée

de fortifier son entité économique avec la clé une dizaine d'emplois et de lui adjoindre un parc de loisirs tourné vers le vélo avec ce concept de bike park sur le secteur du Rizoud, en sachant que c'est un avant projet qui ne pourra se réaliser que dans un cadre communautaire. Pollionnay a des atouts touristiques à valoriser pour réguler des pratiques anarchiques et pour contribuer à son essor économique.

Pour ce qui est du centre Bourg, les nouvelles règles du PLU vont permettre d'organiser sa sécurisation et d'améliorer son esthétique, actes essentiels pour une commune qui devrait atteindre 2 200/2 300 habitants à moyen terme. Au risque de se répéter, Pollionnay s'intègre dans le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest Lyonnais; les services de l'Etat viennent de valider la Direction Territoriale de l'Aménagement de l'aire métropole lyonnaise avec des prescriptions strictes à traduire dans tous les PLU. Notre collectivité doit les respecter et surtout faire preuve de cohérence à un moment où notre opposition aux grandes infrastructures autoroutières s'amplifie.

Pour conclure, depuis des années, vos élus travaillent à construire un outil qui contribuera à promouvoir une commune plus ouverte, plus généreuse et plus ambitieuse.

André Brottet, Adjoint à l'urbanisme

LE MONDE DE ZEBULON

Une structure au service
des assistantes maternelles,
des familles et des enfants.

20, chemin du Stade
69670 Vaugneray

TÉL. 04 78 57 00 89

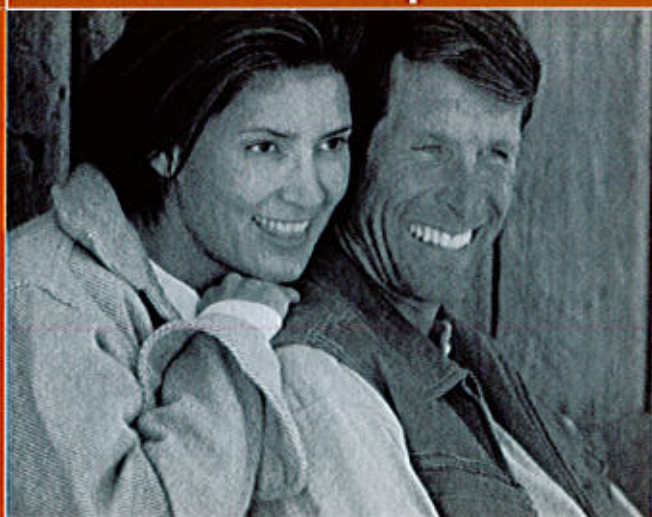
AIAD

Une association au service de l'aide
à domicile auprès des personnes âgées :

Place Andrée-Marie Perrin
69290 Craponne

TÉL. 04 78 57 34 09

Ce sont nos clients qui le disent!



**“Peugeot FAHY,
chaque jour,
ils nous facilitent
la vie”**

www.occasionsdulion.com/francheville

Dans l'ouest lyonnais, FAHY S.A.

25, avenue du Chater - FRANCHEVILLE - 04 78 34 00 20



le jardin des lettres

LIBRAIRIE

83, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Tél. : 04 78 44 66 54

E-mail : lejardindeslettres@free.fr

Acousti'Confort
Centre de correction auditive
Joëlle BESACIER, Audioprothésiste
Michèle COUVROT, Technicienne en audioprothèse

- Prêt et essais d'appareils auditifs
- Nouvelles technologies numériques
- Bilan, réglages et soins audioprothétique gratuits
- Embouts anti-eau et anti-bruits *Sur mesure*
- Piles, accessoires télévision, téléphone
- Réparations toutes marques au laboratoire

102, avenue Pierre Dumond
Tél. 04 78 57 59 22

CRAPONNE

Réparation agricole
Maurice PERRAUD

Concessionnaire ZETOR

ZA de Clape-Loup
69280 Ste-Consorce

Tél. 04 78 87 60 40

Fax 04 78 87 60 41



club hippique de
POLLIONNAY

- Cours toute l'année
- Ouvert à tous (dès l'âge de 5 ans)
- Formule découverte pour les débutants

Tél. : 06 98 87 52 70

Répondeur : 04 78 48 10 45



PERMIS DE CONSTRUIRE

M. Georges Tisseur

La Sigodière
Serre agricole

Accordé

M. et Mme Leclercq

Larny
Maison individuelle

Accordé

CRM

Larny
Construction de 2 logements
Sursis à statuer

M. et Mme Brochier

Chemin de la Mine
Extension

Accordé

M. Georges Dumortier

Le Rizoud
Création d'un auvent

Accordé

M. Gilbert Charbonnier

Le Rizoud
Création d'un auvent

Accordé

M. et Mme Voilin

Les Mandrières
Maison individuelle

Accordé

M. Pascal Sandri

Chemin de la Rivière
Local technique et abri en bois

Accordé

SCI POLLIONNAY Bourg

Le Bourg
Construction de 33 logements et
commerces
En cours d'instruction

M. et Mme Guillermin Serge

Chemin de Mercruy
Construction maison individuelle

Accordé

M. et Mme Ledan

Ponce
Modification façade garage

Accordé



DÉCÈS

• Marie Louise Barou - 94 ans, le 8 décembre 2006 à la Maison de Retraite Jean Villard

• Jean Campoy - 77 ans, le 5 décembre 2006 à la Clinique du Val d'Ouest (Ecully)

• Félicie Velasco veuve Franc - 96 ans, le 8 décembre 2006 à St Genis Laval



NAISSANCES

• Morgan Louis Lukas Bechet, le 2 décembre 2006 à Ecully

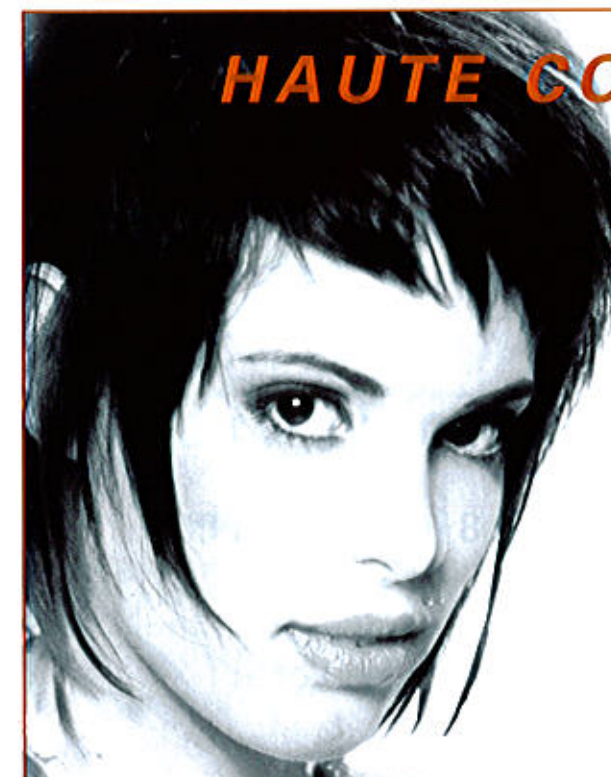
• Loan Wilfried Jérôme Miagkoff, le 22 décembre 2006 à Ste Foy les Lyon

• Kérian Aurélien Sanvert, le 5 décembre 2006 à Ste Foy les Lyon

• Sarah-Lou Daphnée Esther Dellat, le 21 janvier 2007 à Pierre Bénite

• Louane Janin-Thivos, le 16 janvier 2007 à Villeurbanne

HAUTE COIFFURE RENATO



Rénato
STYLISTE

Création



TASSIN : 157, av. Charles de Gaulle Tél. 04.78.34.77.71

CRAPONNE : 66, av. Edouard Millaud Tél. 04.78.57.33.60



Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge.

Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour



Les Aurélias
Route des Presles
69290 Pollionnay
Tél. : 04 78 87 42 42
Fax : 04 78 87 42 00

Jacques Poix

Communications...

Créateur
Concepteur
Imprimeur
Reprographe



Siège Social
4, impasse Berthelot • 69160 Tassin
Tél. : 04 78 34 89 18 • Fax : 04 78 34 88 91
E-mail : jpc@jacquespoix.com

Magasin
Fournisseur en papeterie
50, avenue Victor Hugo • 69160 Tassin
Tél./Fax : 04 78 34 99 17



E. LECLERC

GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoit Launay - Tél. 04 78 44 85 13

OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 20 h 00



04 78 44 72 60



STATION SERVICE 24 H / 24
Sans plomb 95 - 98 - Gazole - Gaz

LES CLASSES EN 5 DE POLLIONNAY



Chers Conscrits,
Bonjour à toutes et tous!

Je tenais tout d'abord, au nom de toute l'équipe de l'association des Classes, à vous souhaiter une excellente année 2007! Puisse-t-elle vous apporter joie, bonheur et plein de bonnes choses! Laissez-moi également profiter de cette occasion pour vous rappeler la date du pique-nique:

Dimanche 10 juin 2007
à partir de 12 h

pique-nique au stade Jean Benoit Morel. Dans un souci de gestion, je vous invite à vous inscrire soit par téléphone au 04 78 48 12 56 (si répondeur, laissez un message) soit par E-mail à l'adresse lesclasseen5@wanadoo.fr. N'oubliez pas de préciser le nombre de personnes qui participeront! Fin des inscriptions le samedi 2 juin 2007 au soir.

J'espère qu'au fil des années nous serons de plus en plus de conscrits à nous réunir pour passer un agréable moment et pouvoir se connaître de mieux en mieux avec les nouveaux Pollionnois!

Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue à Cassie née le 10 février fille de David Giraud et Louane née le 16 janvier fille d'Audrey Gailleton. Félicitations aux parents.

Dans l'attente, d'avoir une réponse de votre part; soit par téléphone soit par e-mail; je vous souhaite encore une fois une très bonne année 2007 et j'espère vous voir très bientôt!

Audrey Gailleton,
Présidente des Classes en 5

LES CLASSES EN 7 : LA FIN DES ANIMATIONS



Après une année d'animation par les 7 (le balayage des 6, le 1^{er} mai et son muguet, le bal de la vogue et la buvette) voilà poindre le défilé des classes et leur banquet.

C'est bien le 29 avril à partir de 11h que débutera cette dernière manifestation après la messe à Pollionnay. Pour la première fois le défilé partira du parvis de l'Eglise pour se rendre à l'autre bout du bourg à la maison Jean Villard. La Fanfare de Lentilly-Saint-Pierre-La Palud accompagnera la matinée avec peut-être des Majorettes... Deux chars gonfleront le cortège pour finir autour d'un pot des classes offert par les 7 et servi par la classe en 8. Il est encore temps de se manifester pour participer à cette tradition.

Le repas du banquet réserve quelques surprises qui seront dévoilées par une info dans les boîtes aux lettres du village. La journée se terminera par la traditionnelle gratinée à la salle des Fêtes et sa soirée animée...

Pour tous renseignements joindre Bernard Frigo (04 78 48 12 69) ou Christian Raquin (04 78 48 10 49). Merci aux classes en 8 de nous joindre pour l'organisation du défilé.

Christian Raquin

AVIS A TOUS LES CONSCRITS DES CLASSES EN 8



Dix ans déjà ont passé... Et nous voilà repartis pour 1 an. Une réunion d'information pour préparer cette nouvelle année s'est déroulée:

Le vendredi 2 mars 2007 à 20 h 30
salle des Associations.

Nous vous rappelons que le défilé aura lieu le **dimanche 29 avril 2007** pour balayer les classes en 7, nous vous attendons nombreux et nombreuses, ainsi que les 10 ans. D'avance merci de votre participation. Puis dans la nuit du 1^{er} mai, nous apporterons à tous les habitants, le traditionnel brin de muguet. D'avance nous vous remercions de votre accueil.

Pour le bureau, Caroline Bouchard
Tél. : 04 78 48 11 93



Notre métier, l'électricité...

Particuliers, Commerces, Entreprises, Collectivités

Eclairage-Chauffage-Climatisation-Interphonie-Automatisme-Solaire

24 voie romaine 69290 Craponne Tél: 04 78 57 98 58

www.a-tension.net

LES AMIS DE LA CHAPELLE DE LARNY

L'assemblée générale "des Amis de la Chapelle de Larny" a eu lieu le dimanche 28 janvier 2007, suivie de la galette des rois.

La composition du bureau :

Simone Graël	Présidente
Jean Bouchard	Vice Président
Virginie Joly	Secrétaire
Patricia Meniri	Secrétaire Adjointe
Bernard Frigo	Trésorier
Pierre-Jean Roux	Trésorier Adjoint

Nos manifestations pour 2007

Courant mai un concert sera donné dans la chapelle en partenariat avec l'APRAC et les chorales "A CŒUR JOIE".

Puis une date à retenir :

Le dimanche 1^{er} juillet 2007 une fête médiévale à Larny.

Pour vous donner un avant-goût de cette journée nous vous présentons son programme :

Cérémonie à l'église de Pollionnay à 9 h 15

Défilé costumé au village (chars) à 10 h 30

Apéritif offert place de Larny à 11 h 45

Repas médiéval à 12 h 30

Jeux divers (Tout l'après-midi)

Scénettes de théâtre
(basées sur la seigneurie de Pollionnay et la chapelle de Larny)

Echoppe (exposition)

Taverne (hydromel cervoise hypocras).

Si des personnes souhaitent participer au défilé ce jour là elles peuvent contacter Simone Graël pour plus de renseignements au 04 78 87 14 89.

Nous profitons de cet article pour remercier tous ceux et celles qui s'investissent actuellement et donnent de leur temps pour que cette fête soit une réussite.

La Présidente, S. Graël



J.M.T. Peinture

PLATRERIE - ISOLATION - FAUX-PLAFONDS
PEINTURE ET DÉCORATION

- Peinture traditionnelle •
- Peinture décorative • Patine •

- CHAPE LIQUIDE : Applicateur agréé LAFARGE
- CHAPE LIQUIDE ANHYDRITE (sur plancher chauffant, sur plancher bois)
- CHAPE CIMENT
- CHAPE LÉGÈRE
- CHAPE DE RAVOIRAGE : NEUF ET RÉNOVATION

DES SOLUTIONS ADAPTÉES À TOUS VOS PROBLÈMES DE SOL

04 78 45 99 02

Jean Marc Trabach : Z.A. Les Deux Vallées - 69670 VAUGNERAY - Fax : 04 78 45 89 42

La Maison de la Rencontre



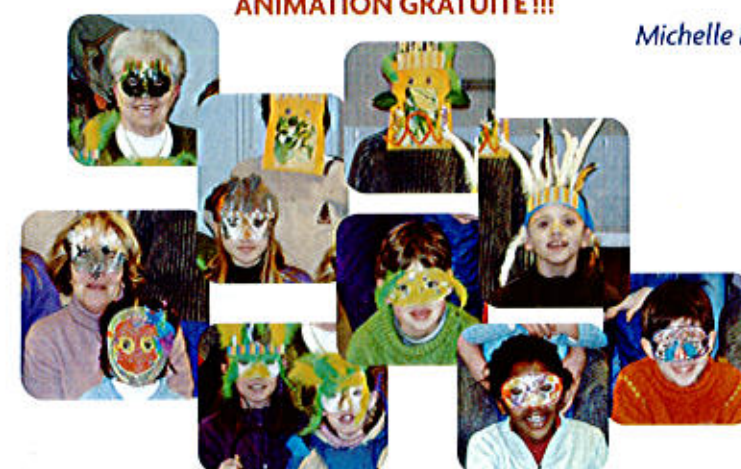
**Le 2^e et 4^e mercredi de chaque mois ce sont :
les mercredis de la Maison de la Rencontre**

A peine les ateliers de Noël terminés (confection de crèches, de sapins, de guirlandes, etc.) que déjà Mardi-Gras pointe son nez...

A vos Masques : plumes, paillettes, perles, dans un brouhaha canalisé (si si on maîtrise) une vingtaine d'enfants s'applique à réaliser leurs œuvres... on parle beaucoup, on rit beaucoup, et tout n'est que couleur et bonheur !!! un grand bravo et merci aux Mamans qui viennent nous seconder, Andrée (mamie goûter arrive) condition sine qua non : remettre de l'ordre avant de se diriger vers le buffet gâteaux et de se régaler avec les galettes, les chocolats, les friandises préparées par les mamans, et c'est déjà la fin de l'après-midi...

**Il semble bien loin le prochain mercredi !!!
ANIMATION GRATUITE !!!**

Michelle Peyrat



**Tous les derniers samedis du mois à partir de 14 h
la Maison de la Rencontre innove**

le Samedi 27 janvier, la Maison de la Rencontre avait pris des airs de Casino : petites tables, tapis rouges, lumières feutrées et quelle ambiance !!!

Dans une odeur de chocolat, de tisanes, de café, les jeux se font : Échecs, Scrabble, Dés, Trivial poursuite, Cluedo, Belote, GO, Diamino, UNO, Jeu de l'oie, Triomino, Tarot, Mikado, Domino, Rami, Baby-foot, etc.

**Merci d'être venus si nombreux
et au prochain dernier samedi du mois,**

Françoise Rageade, Stanis Brochet



La chasse : loisir et nécessité

Jadis pour l'homme qui habitait les grottes, la chasse était une activité primordiale dont dépendait sa survie.

Aujourd'hui, pratiquée par 1 350 000 chasseurs dans notre pays, dont 12 000 dans le département du Rhône, elle fait partie des loisirs populaires (le deuxième juste derrière le football avec 2 141 240 pratiquants) et constitue une réalité économique importante.

Cependant, vouloir réduire la chasse aux quelques instants du tir ou de la capture serait une véritable imposture. Ce serait en effet oublier que le chasseur, en toutes saisons, observe la faune et la flore, aménage son territoire, protège et nourrit le gibier, préoccupé qu'il est du maintien de la biodiversité.

C'est donc là une activité riche et profonde, car c'est en réalité une résurgence de la vie des premiers âges.

Il peut sembler contradictoire à certains de faire autant d'efforts aujourd'hui reconnus pour améliorer la vie du gibier, en sachant qu'une partie de celui-ci sera par la suite prélevée. Il s'agit d'un paradoxe de la nature qui recrée ce qu'elle détruit elle-même, le chasseur ne faisant que se mêler à cette action.

"Chasser est donc naturel".

Mais à notre époque comment faut-il chasser ? Un nouveau type de chasseur est né, sportif, savant mais surtout responsable.

Il sait qu'il doit se substituer aux grands prédateurs disparus pour éliminer les individus en surnombre et assumer le développement harmonieux de leur population. Il ne faut jamais perdre de vue que certains gibiers causent beaucoup de dégâts à l'agriculture comme le sanglier par exemple et que sans les chasseurs leur nombre serait bien plus important.

L'industrialisation, l'extension de la monoculture, l'urbanisation ultra-rapide, la pollution représentent une lourde menace pour la faune sauvage. Pour la préserver il est impératif d'imposer des mesures de plus en plus rigoureuses mais il faut également que s'instaure une véritable solidarité entre chasseurs, agriculteurs, forestiers, promeneurs, industriels et écologistes.

La protection de la nature est un problème auquel nous sommes tous confrontés. Chacun doit se conduire en responsable, à commencer par les chasseurs.

L'avenir n'est pas si sombre, car depuis plusieurs années un vrai dialogue s'est instauré entre tous les utilisateurs de la nature. Il est le plus sûr garant de la sauvegarde de la faune sauvage.

André Peronnet, Marc Chanoz



Les 10 ans de la CCVL



Le 23 décembre 2006 la CCVL a eu 10 ans.



▲ Groupe CARPE DIEM



▲ Les officiels

Regroupant 9 communes, dont Pollionnay, elle a en charge des compétences diverses :

- Aménagement du territoire.
- Développement économique (création et réhabilitation de parcs d'activités économiques P.A.E).
- Culture et tourisme (musées).
- Sports et loisirs (gestion des piscines à Vaugneray et Thurins, création du gymnase de Brindas).
- Voirie et travaux (réfection des voiries intercommunales hors des centres bourg et voiries départementales).
- Environnement (PDIPR : plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées, déchetterie, collecte sélective des déchets ménagers).
- Petite enfance (Val'petite enfance).
- Jeunesse (centre de loisirs Ebulisphère).
- Communication (journal "quo de neuf" + site internet).



Pour fêter cet événement, la CCVL a réuni le 24 janvier dernier les Conseils Municipaux des 9 communes ainsi que les entreprises du territoire pour les traditionnels "vœux aux entreprises" lors d'une soirée festive.

Parallèlement, les nouveaux locaux de la CCVL, accueillant le SOL (Syndicat de l'Ouest Lyonnais) et ACCOLADE (Assemblée des Communautés de Communes de l'Ouest Lyonnais pour l'aménagement et le Développement) ont été inaugurés en présence de : de gauche à droite, au 1^{er} rang : Emmanuel Mony (Président de la CCVL), Michel Oziol (Président du SOL), Paul Delorme (Président d'ACCOLADE), Sébastien Jallet (Sous Préfet) ; au 2^e rang : François Baraduc (Conseiller Général), Alain Estrade (Maire de St Laurent d'Agnay), Georges Barriol (Conseiller Général).

Geneviève Beauquis



COUPE DE LA MUNICIPALITE ET CHALLENGE DELORMAS DES 27 ET 28 JANVIER 2007

Comme chaque année, ce sont les jeux du boulodrome couvert intercommunal de Vaugneray, qui ont accueilli l'organisation de cette compétition.



Cette épreuve affichait complet avec les 32 quadrettes présentes à l'heure du départ.

La journée du samedi voyait disparaître bon nombre de prétendants à la victoire.

Citons pêle-mêle : Sapin (Tarare), Giroud (L'Arbresle), Ragot (Le Bois d'Oingt), Perroud (Mornant), et Chavallard (Brindas) entre autres, mais aussi malheureusement les 3 équipes de la "Boule des Pins".

La compétition reprenait le dimanche à 13 h 30 et réservait une place de 1/2 finalistes aux équipes :

Brizon (Craponne), Paya (Brindas), Bouchard (Tassin la Demi-Lune), et Dumortier (Vaugneray) sans que les perdants aient néanmoins opposé une farouche résistance.

Malheureusement les 1/2 finales ne tinrent pas leurs promesses car les Craponnais et les Brindasiens jouèrent bien en dessous de leur niveau.

Ce fut donc avec beaucoup d'assurance dans le temps que la finale put commencer, avec également un "petit coup de théâtre" car notre président Jacques Auby a dû pallier à l'indisponibilité du joueur Guillot de Tassin, pour raison familiale grave, en disputant cette finale. Finale de toute beauté, devant un public nombreux et connaisseur, avec un suspense passionnant et qui voyait la victoire des Tassilunois sur les Valnégriens par le score de 11 points à 10.

La cérémonie de remise des prix en présence de notre maire Gilbert Marignier accompagné d'adjoints et de conseillers municipaux, du Président du Comité des fêtes Georges Monthieux ainsi que de Fleury Ruillat, Président du Secteur Bouliste de l'Ouest Lyonnais était orchestrée par le Président Jacques Auby qui se fit une joie de remettre coupes et fleurs ainsi que les coffrets offerts par tous les sponsors.

Champions 2007 (coupes de la Municipalité) :

Bouchard Pascal, Guy Robert, Pierrat Guy, Delafontaine Marc, Guillot Laurent (Boule Tassilunoise).

Sous-Champions 2007 (Challenge Delormas) :

Dumortier Franck, Badoil Patrick, Ogier Jean-Louis, Bonjour Robert, Bernard Michel (Boule de Vaugneray). Avant de convier joueurs, personnalités et public au traditionnel verre de l'amitié, le Président a tenu à remercier tous les bénévoles de la Boule des Pins qui ont œuvré pendant deux jours pour le succès de cette manifestation et principalement notre "sublime cuisinier" Roger Badoil.

Pierre Chaninel



CERCLE AGRICOLE DE POLLIONNAY

A la dernière foire de Pollionnay, M. Emmanuel Mony, Président de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, lors de sa visite gourmande au Cercle Agricole, a été fort impressionné par le "Tableau des Fondateurs" du Cercle de l'Union Viticole et Vinicole de Pollionnay comprenant entre autres :

- devise de la société : "A tous les temps et à tous les cultivateurs",
- devise personnelle : "L'ignorance est un vice radical".



M. Emmanuel Mony a estimé que ce tableau méritait, de par son contenu, une rénovation complète et a décidé de prendre en charge tous les frais qui seront engagés.

M. Jean-Pierre Marquier, adjoint de notre commune, s'est aussitôt proposé pour mener à bien cette entreprise, ce qui fut très rapidement exécuté. C'est lors d'un apéritif d'Honneur et en présence du Président et de nombreux adhérents du cercle agricole que MM. Mony et Marquier ont accroché le tableau rénové à sa place habituelle sous les applaudissements et avec les plus vifs remerciements de l'assistance.

Raymond Duclos,
Maire Honoraire

SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS



COMITE DE POLLIONNAY

SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

L'actualité régionale de ce début d'année a été marquée par l'enquête publique de l'A45. La SCL qui lutte depuis des années contre les projets autoroutiers de l'ouest lyonnais (COL - A45 - A89) tient à remercier les 23 comités locaux qui se sont fortement mobilisés, pour démontrer aux services de l'Etat l'inutilité de ce projet, qui je le rappelle est directement lié au futur Contournement Ouest de Lyon. Le bureau du comité de Pollionnay adresse plus particulièrement ses remerciements aux habitants de Pollionnay qui depuis plus de 16 ans adhèrent à la SCL avec une moyenne de 190 adhérents par an.



Pour lutter efficacement plusieurs actions ont été menées :

Nous sommes certains des 3 000 messages adressés au Ministre des Transports et aux préfets du Rhône et de la Loire ainsi qu'à M. Massocco de la préfecture du Rhône jusqu'au terme de l'enquête publique.

Nous sommes certains des 3300 signatures de notre site Internet :

www.NON-a45.org

Pour les signatures réalisées sur support papier, les comptes ne sont pas encore faits : la plupart des dépôts dans les mairies ont été consignés sur les registres avec le listing ou ont été donnés en mains propres aux commissaires enquêteurs au cours de leurs permanences. A ces 10 ou 15 000 signatures groupées, il conviendra d'ajouter toutes les signatures versées individuellement

par nos adhérents ou sympathisants dans les registres d'enquête.

Nous sommes certains des nombreux élus accompagnés des 3000 personnes le 13 janvier 2007 dans les rues de Lyon. Manifestation largement commentée par les médias et qui a rencontré un vif succès auprès des lyonnais.

En France, la poursuite de l'augmentation annuelle des transports routiers de 2 à 3 % est incompatible avec la prescription de réduire de 3 % par an (facteur 4) la production annuelle des GES (gaz à effet de serre) pour atteindre les objectifs des accords de Kyoto. Les émissions de GES des transports seuls dépassent déjà de 40 % le niveau limite global admissible en 2050 ! L'intérêt général, l'avenir de nos enfants et celui de la planète tout entière sont ici en jeu. Pour diminuer la production des gaz à effet de serre entre les deux aggloméra-

tions Lyon et St Etienne, et diminuer parallèlement le flux routier sur l'A47, il est donc nécessaire d'améliorer la liaison ferroviaire entre Saint-Etienne et Lyon et d'abandonner le projet A45 (à trafic global identique, voyageurs + fret, le ferroviaire électrique français émet 150 fois moins de GES que le routier !). Nous ne sommes pas certains que cette fronde de protestation contre l'A45 soit prise en compte par les services de l'état. Même si cette opposition est mieux argumentée et plus importante que les partisans de ce projet absurde. Notre Assemblée Générale s'est tenue à Pollionnay le 27 mars dernier en présence de nombreux participants.

Alain Troili, Président SCL
alaintroili@wanadoo.fr
06 07 50 84 82

L'association LAB Sport Auto fête cette année ses cinq ans et espère prendre un nouvel élan en 2007.

Pour cela l'association va organiser la 1^{re} journée auto de Pollionnay, le dimanche 3 juin 2007 au stade J. B. Morel. Cette journée aura pour but de rassembler les passionnés de sport automobile mais aussi de voitures de collection grâce à une exposition variée regroupant des voitures de collection, des voitures de compétition anciennes et modernes, avec en parallèle une bourse d'échange de pièces détachées. L'entrée sera totalement gratuite aussi bien pour les visiteurs que pour les exposants, venez donc nombreux découvrir de magnifiques et rares voitures. A noter aussi l'organisation d'un concours de pétanque le vendredi 1^{er} juin à 19h au stade J.-B. Morel. Le 17 février dernier, le team a organisé avec succès un concours de belote coïncée à la salle des fêtes. 42 doublettes ont participé à ce concours.



Le 9 décembre dernier, les cours d'ensemble ados et adultes se sont produits lors du Marché de Noël organisé par le Sou des Ecoles. Le public nombreux, grâce à la coopération de ces deux associations, a apprécié cette journée !

Pour démarrer l'année de bonne humeur, l'Ecole de Musique a, pour la 3^e fois, proposé sa matinée Moules-Frites le 10 mars 2007 sur la terrasse du bar-tabac "Le Pollionnay" : un moment d'échange, très convivial, malgré les aléas possibles de la météo... Merci à Mickaël Vernaison et Nicolas Morel pour leur collaboration. Lors du week-end Master Class des 3 et 4 mars à l'école de musique de Grézieu, des membres du bureau de notre école ont participé à l'organisation, échange de pratiques et de bonnes relations

LAB SPORT AUTO

Côté compétition, la saison 2007 du team s'annonce prometteuse avec 7 équipages pour défendre ses couleurs contre 5 en 2006.

Le programme des courses sera sensiblement le même qu'en 2006 avec :

- Le rallye des Vignes de Régnier dans le Beaujolais le 17 mars.
- Le rallye des Monts du Lyonnais à Ste Foy l'Argentière les 14 et 15 avril.
- Le rallye Lyon-Charbonnières les 20, 21 et 22 avril.

Les courses de côte débuteront au mois de mai.

Les équipages LAB pour la saison 2007 :

Maurice Perraud - Isabelle Perraud (Clio RS)
Nicolas Giraud - Fred Halluin (205 GTI 1.6L)
Jérôme Aublanc - Julien Giraud (309 GTI 16)
Benjamin Giraud - Carlos Rego (205 Rallye)

Christophe Giraud - Alexandre Duroch (205 Rallye)
Sébastien Chabin (LAB Suzuki)
Alain Perraud (Le Gallen)
Autres équipages membres du team :
Mickaël Jomard (205 GTI 1.9L)
Thierry Beupellet (Saxo Kit Car)



Contact :

LAB Sport Auto
Christophe Giraud
Le Labbé 69290 Pollionnay
Tél. : 06 81 25 07 23

E-mail : christophe.giraud842@orange.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE DE POLLIONNAY

Les projets :

Noctival le samedi 12 mai :

L'Ecole de Musique sera aussi présente dans l'organisation de cette manifestation qui permet à des groupes d'associations musicales de se produire en public.

Fête de la Musique jeudi 21 Juin :

Invitation générale à tous les "amoureux" de musique, le groupe d'ensemble adultes, transforme son cours habituel en "générale" (en prévision de la fête du 23 Juin) où ils joueront leur répertoire et quelques surprises, à partir de 20h, le groupe ados ouvrira cette "répét" dès 19h30.

Fête de l'Ecole de Musique de Pollionnay le samedi 23 juin :

elle commencera par l'audition des élèves, de 14h30 à 17h à la salle des fêtes et se poursuivra par une soirée musicale à partir de 20h, avec une première partie assurée par les groupes des cours d'ensemble ados et adultes,

et une 2^e partie "surprise". Entrée gratuite et buvette assurée !

Nous vous attendons nombreux pour ces festivités ! Venez encourager les élèves, par votre présence, c'est important pour eux et pour nous, bénévoles de l'association de l'Ecole de Musique, D'avance merci.

Petit rappel :

Les inscriptions pour l'année 2007/08 à l'Ecole de Musique auront lieu, comme d'habitude, le jour de la Foire, le 2 septembre. Réinscriptions des adhérents actifs, de préférence le matin à partir de 10h30, pour une meilleure organisation.

Pour conclure, après 9 ans de présidence et vice-présidence cette année, tous nos vœux à Agnès Poccachard pour l'ouverture de son magasin le 3 avril 2007 Val d'Ouest Musique à Grézieu la Varenne.

Pour le Bureau, Virginie Corbière et Marie-Ange Marchand



SOU DES ÉCOLES

Ecole de musique
Pollionnay



Sur un air connu...

C'était presque la nuit de Noël
La neige n'avait pas recouvert de blanc
Le devant de la salle des fêtes
Décorée par les petits enfants
En essayant d'ouvrir les paupières
Le sou fait une dernière prière

Mon beau marché d'Noël
Quand tu ouvriras tes portes
Avec des personnes par milliers
N'oublie pas mon saumon fumé
Mais avant de partir
Il faudra aussi goûter
Aux huîtres et au foie gras d'année
Avec un vin blanc parfumé

La musique elle est annoncée
Avec les jeunes et les moins jeunes
La fête est belle et enjouée
Le plaisir lui est partagé
Autour d'un verre de l'amitié
On se dit déjà une bonne année

Il me tarde tant que vienne le mois d'Mai
Pour voir si nous allons planter
Toutes les belles fleurs que je vais trouver
Lors du prochain MARCHÉ

Toni Risso
Yves Daul



A noter dans vos agendas
MARCHÉ AUX FLEURS...
le 12 mai 2007



CALENDRIER 2007



ORGANISATEUR	DATE	HEURE	ACTIVITÉ	LIEU
Classes en 7	dimanche 29 avril	12 h	Défilé+ banquet	Salle des Fêtes
Classes en 8	lundi 30 avril	NUIT	Muguet de mai	Tout le village
École Michel Serres et G. Dumont	vendredi 4 mai	18 h 30	Vernissage production École M. Serres	La Remise
Anciens Combattants	mardi 8 mai	11 h	Cérémonie	Salle des Fêtes
Sou des Écoles	samedi 12 mai	8 h à 16 h	Marché aux fleurs	Place du Square + S. Fêtes
Boule des pins	samedi 12 mai	journée	Grand prix CFB ouest Lyonnais	Stade Jean-Benoit Morel
Maison de la Rencontre	samedi 12 mai	14 h	Découvertes des abeilles. P. Rivoire & C. Levesque	Maison de la Rencontre
Geneviève Dumont	samedi 26 mai	18 h	Vernissage	La Remise
Lab Sport Auto	vendredi 1 ^{er} juin	19 h	Concours de pétanque	Stade Jean-Benoit Morel
Lab Sport Auto	dimanche 3 juin	journée	Exposition de voitures	Stade Jean-Benoit Morel
Société de Chasse	dimanche 3 juin	9 h	Assemblée Générale	Salle des Associations
Sou des Ecoles	samedi 9 juin	14 h	Fête de l'enfance	Ecole Michel Serres
Classes en 5	dimanche 10 juin	journée	pique-nique	Stade Jean Benoit Morel
École de musique	samedi 23 juin	14 h+soirée	Fête de l'École de musique	Salle des Fêtes
Maison de Retraite Jean Villard	samedi 30 juin	14 h	Fête annuelle	Maison de Retraite Jean Villard
Amis de la Chapelle de Larny	dimanche 1 ^{er} juillet	journée	Fête médiévale	Village et Hameau de Larny
Municipalité	samedi 14 juillet	11 h	Cérémonie + apéritif	Salle des Fêtes
Classes en 8	samedi 1 ^{er} septembre	soirée	Vente de brioches + bal	Salle paroissiale
Comité de la foire	dimanche 2 septembre	journée	Foire + vide-greniers	Toutes les salles
Geneviève Dumont	samedi 8 septembre	18 h	Vernissage	La Remise
Colline Théâtre	samedi 20 octobre	soirée	Pièce de Théâtre	Salle des Fêtes
Pompiers	samedi 10 novembre	20 h	Choucroute	Salle des Fêtes
Anciens Combattants	dimanche 11 novembre	11 h	Cérémonie + apéritif	Salle des Fêtes
Anciens Combattants	samedi 17 novembre	12 h	Choucroute dansante+animation	Salle des Fêtes
Lab Sport Auto	samedi 24 novembre	12 h	Choucroute dansante+animation	Salle des Fêtes
Municipalité	jeudi 6 décembre	soirée	Repas-soirée dansante	Salle des Fêtes
Comité des Fêtes-Commerçants	samedi 8 décembre	18 h	Illuminations-Animations	Tout le village

SALON HARMONY COIFFURE

Spécialiste chignon mariée et soirée,
couleur, mèches et balayage.
Un regard attentif sur votre désir !!!

Étudiants - 20 € • Forfait brushing • Carte de fidélité

Le Bourg - 69290 Pollionnay

Nouveau
AURÉLIE

pour vous conseiller

Avec et sans rendez-vous

04 78 48 17 65



CHAMBRE D'HÔTES

Sophie et Jean-Christophe Pagnon

La Garnière - 69290 Pollionnay

Tél. 04 78 48 17 66 • Portable 06 60 92 61 68

E-mail : sophie.pagnon@wanadoo.fr



Entreprise depuis 1976 à votre service



ZI Chemin du Château - 69630 CHAPONOST

Tél. 04 78 56 18 53

- Traitement de charpentes
- Traitement de tuiles
- Ravalement de façades
- Peinture et enduit projeté
- Isolation thermique extérieure
- Double vitrage - rénovation
- Isolation des combles



**BOULANGERIE - PÂTISSERIE
ARTISANALE**

Thierry SEVE

Pain au levain

Rue Antoine Brun
69280 Sainte Consorce
Tél. 04 78 87 08 49

Viennoiseries
pur beurre

Fermé le lundi

Pâtisseries maison

La musique vient à l'Ouest

VAL D'OUEST MUSIQUE

Venez nous rencontrer, discuter, nous donner vos souhaits, vos attentes. Nous sommes à votre écoute et à votre service.

Le magasin sera ouvert : du mardi au vendredi de 14 h 30 à 19 h 00
le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 00

11 Grande Rue • 69290 GREZIEU LA VARENNE (face à l'église)

TRANSPORT - TERRASSEMENT
Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
Tél. : 04 78 59 22 64

Mr. Bricolage

2, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Tél. 04 78 57 33 11 - Fax 04 78 44 82 02
<http://www.mr-bricolage.fr>



**POISSONNERIE
DÉGUSTATION**

ouvert du mardi au dimanche
de 8 h 00 à 13 h 00

34, avenue Charles de Gaulle
69260 Charbonnières les Bains
Tél. 04 78 44 27 11 - Fax 04 78 44 27 23

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF YAMAHA LYON

**ALEXIS
MOTOS**

2 adresses

motos et accessoires

3, 5 et 7, avenue Jean Jaurès
tél. 04 78 72 39 39 - fax 04 78 61 70 70

atelier et pièces détachées

tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 58 24 57

CAP MOTO

Motos • Atelier • Pièces détachées

58, chemin de la Bruyère

69570 Dardilly

tél. 04 72 52 76 76 - fax 04 37 49 09 44

www.alexis-motos.com

BICROSS

La fin d'année a été riche en événements avec le 1^{er} Indoor de BMX à Lyon en novembre 2006 (compétition internationale) où nous avons pu voir les meilleurs et où nos pilotes ont pu découvrir le fonctionnement d'une grosse compétition. Cela nous a permis d'engager 2 pilotes à l'Indoor de Saint Etienne qui avait lieu dans la foulée au mois de décembre.

Enfin, Yannick Quentin de Vaugneray a été récompensé par la CCVL pour ses efforts et son classement au championnat du Rhône (6^e) en ne participant qu'à 2 manches sur trois. Le club compte cette année 17 pilotes. Nos entraîneurs (diplômés) sont présents à tous les entraînements qui ont lieu le samedi après midi de 14 h 30 à 16 h 30 sur la piste du Pipora à Sainte-Consorce. Pour y accéder suivre le fléchage bicross à partir de Sainte-Consorce. Nous prêtons casque et vélo ce qui permet de débiter sans trop d'investissement.

Alors si cela vous tente, venez essayer!

Marie-Annick Gourmelen

DES AIDES SOIGNANTES A DOMICILE SUR LE CANTON DE VAUGNERAY

A l'initiative de la Maison de retraite intercommunale "Jean Villard"

Le SSIAD "Jean Villard" (service de soins infirmiers à domicile) a débuté les interventions des soins à domicile courant février 2007 grâce à l'embauche de la première aide soignante.

Des professionnels Aides-soignants ou Aides médico-psychologiques (AMP), sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice pourront intervenir à domicile pour des actes de toilette essentiellement auprès de 25 personnes âgées (+ 60 ans) et 9 personnes reconnues handicapées (- 60 ans) résidant sur les communes de Brindas, Courzieu, Grézieu la Varenne, Messimy, Pollionnay, St-Laurent de Vaux, Ste-Consorce, Thurins, Vaugneray et Yzeron.

Ces professionnels de terrain pourront à terme répondre 7 jours/7.

Ce nouveau service a pour vocation de s'intégrer au paysage des soins à domicile en collaborant étroitement avec les autres professionnels déjà

présents sur le secteur géographique (infirmiers libéraux, auxiliaires de vie, aides à domicile, médecins, kinésithérapeutes, pédicures, etc.).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter par téléphone l'infirmière coordinatrice au 04 78 48 19 65 de préférence le matin, ou éventuellement la Maison de retraite "Jean Villard" au 04 78 48 11 75.

Bernadette Gaudier, Directrice
Nadine Fayolle,
Infirmière coordinatrice SSIAD



Ambulances PLS

Pollionnay Lyon Secours

Chemin de la Guille • 69290 Pollionnay

- Transport de personnes
- Transport sanitaires
- Toutes distances
- Hospitalisations
- Urgences

Tél. 04 78 48 90 51



Ouverture non stop lundi au samedi 10 h à 19 h

C/C Leclerc 5 rue Benoît Launay - 69290 Grézieu-La-Varenne
Tél./Fax 04 37 22 01 04



**Jardinerie
DESBOS**

Jardinerie • Décoration • Fleuristerie

1315, route de Sain Bel - Face à l'entrée principale - Parc de la Croix Laval - 69280 Marcy L'Étoile - Tél. 04 78 87 18 58



LES ROIS À JEAN VILLARD

Le 11 janvier 2007 après-midi, les résidents de la Maison de Retraite Jean Villard ont pu applaudir les enfants de la classe de CP (école Michel Serres) et leur maîtresse Françoise Battesti, venus offrir une histoire : "La grande sœur".

Quelle application et quelle mémoire !

Bravo et merci à tous ! Chacun s'est ensuite régalé avec la galette des rois.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine. A bientôt à l'occasion d'une prochaine fête.

Anne Monteil



**Merci de faire confiance
aux annonceurs qui aident
à la parution du bulletin municipal.**

ESPACES VERTS

CRÉATION / ENTRETIEN / PAVAGE / ARROSAGE INTÉGRÉ

CARRET - Gérant Hubert CARRET - 06 82 08 94 04

Route de la Chana - 69670 VAUGNERAY • Tél. 04 78 45 91 15 - Fax 04 78 45 88 42
Dévis sur demande - E-Mail : carret.espace.vert@wanadoo.fr

Plomberie - Sanitaire - Zinguerie - Chauffage

Paul RIVOIRE

Siège : La Quinsonnière - 69290 POLLIONNAY

Adresse : B.P. N°60 - 69290 CRAPONNE

Tél. 04 78 48 14 37 • Portable 06 08 05 88 24

Fax 04 78 48 15 97

BOSS
HUGO BOSS
HUGO
HUGO BOSS
GUESS
BY MARCIANO

Marlboro Classics

TOMMY
HILFINGER

Sand
VIAGGIO

Costumes
CÉRÉMONIE,
ACCESSOIRES
ET DE NOMBREUSES
MARQUES ITALIENNES.

kolorz

PRÊT À PORTER MASCULIN

110, Avenue Pierre Dumont - CRAPONNE - 04 78 44 85 33

L'ART PLASTIQUE AVEC CHANTAL PAYET

L'art plastique avec Chantal : on s'amuse en s'appliquant. Elle nous apprend des choses comme nous montrer des photos d'art visuel. On travaille sur l'arbre, sur le fond (ciel ou montagne). Nous avons utilisé : de l'encre de chine, de la gouache, du fusain puis des pastels. Chantal vient enseigner l'art plastique le lundi de 8 h 45 à 10 h 15. Les cours durent donc 1 h 30.

Ce que nous avons fait jusqu'à présent :

- 1^{re} séance : avec un fusain* nous avons reproduit une branche de tortuosa **. Puis à l'encre de chine on a caché des animaux dans notre dessin.
- 2^{de} séance : nous avons fait le contour d'un arbre au crayon. Exemple : forme ronde, ovale, géométrique au crayon à papier. Puis, par dessus, nous avons fait un fond bleu et vert à la peinture.



- 3^{de} séance : nous avons peint un arbre sur notre fond. Chantal nous a appris des mots :

- a) La nuance : même couleur mais plus foncée ou plus claire.
- b) La composition : mettre quelque chose à tel endroit, centré sur la feuille, ou sur le côté, placer l'horizon haut ou bas.
- c) Le contraste : couleurs foncées et claires mises côte à côte. Exemple : le noir pur contre le blanc pur, c'est le contraste le plus fort.

- 4^{de} séance : lundi 5 février 2007, nous sommes tous allés à l'auditorium : nous avons regardé des peintures de peintres comme la forêt fantastique où on voit un tigre dans l'arbre. Après, on a dessiné une forêt fantastique aux pastels gras. Ensuite, on a accroché les dessins au tableau et on a dit ce qu'on en pensait.

* fusain : bâton de charbon de bois utilisé pour dessiner.

**Tortuosa : une variété de saule pleureur.

Article collectif des CE2 CM1 :

Margot, Adélie, Rémi P., Chloé, Maxime, Rémi O., Manon, Lucille, Laure, Félicie.

Expérience artistique des élèves des classes de CE2, CM1 et CM2

Cette année, Chantal Payet, une plasticienne vient tous les lundis à l'école pour travailler avec nous sur le thème de l'arbre. Depuis la rentrée de janvier, nous observons des branches, le paysage autour de l'école et différents tableaux de peintres : Van Gogh, Archimboldo... Chaque élève a d'abord travaillé en noir et blanc (fusain, encre). Puis, nous sommes passés à la couleur avec de la peinture et des pastels. Notre projet est de créer une forêt où chaque arbre sera l'œuvre d'un élève. Nos productions seront exposées à la remise les 5, 6, et 8 mai 2007 de 15 h à 19 h. Le vernissage aura lieu le vendredi 4 mai à 18 h 30. Venez découvrir et vous promener dans notre forêt fantastique !



Atelier Tudelle

Architecture - Aménagements extérieurs

Henri et Robert SIMONARD

Pucet - 69670 Vaugneray • Tél. 04 78 45 92 61

Fax 04 78 45 94 88 • E-mail : h.simonard@wanadoo.fr

Réalise l'aménagement du plateau multi-sports

SARL JEAN FAURE

- MENUISERIE
- AGENCEMENT
- ESCALIERS
- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE

ZA Ferrières - 69290 GREZIEU-LA-VARENNE

Tél. 04 78 57 18 04 - Fax 04 78 44 81 08

VAL D'OUEST MUSIQUE

Ouverture le 18 avril 2007,
11 Grande Rue à Grézieu La Varenne,

La musique est un art de vivre et les écoles de musique ne cessent de se développer.

L'Ouest Lyonnais évolue, pendant que la grande ville est de moins en moins accessible.

L'idée d'un commerce de vente d'instruments de musique, son, accessoires et librairie musicale m'est apparue indispensable. "VAL D'OUEST MUSIQUE" votre magasin de musique sera à votre écoute afin de répondre au mieux à vos attentes.

A partir du 18 avril 2007 je vous accueillerai tous les après-midi du mardi au vendredi et le samedi toute la journée. Vous pouvez d'ores et déjà me joindre sur mon portable au 06 61 76 34 61.

Musicalement vôtre.

Agnès Poccachard,
Vice-présidente de l'École de Musique de Pollionnay



◆ ◆ ◆

INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL



Dans le cadre d'une étude sur les amphibiens (grenouilles, crapauds, salamandres, tritons...) et leur milieu de vie conduite par le Centre Ornithologique Rhône (CORA Rhône), M. Edouard Ribatto et M. Romain Roudil sont chargés de mener un inventaire des points

d'eaux stagnantes (mares, étangs, points d'eaux naturels ou artificiels) de la commune de Pollionnay ainsi que des amphibiens qui peuplent ces zones humides. Notre présence est induite sur le terrain pour différentes périodes entre le mois de mars et le mois de juillet. Cet inventaire fait partie d'une série qui a commencé à la suite de mesures de gestion du site de la Brally (Vaugneray/Yzeron), réputé pour son taux élevé de batraciens écrasés sur la route durant la période de repro-

duction. Il a pour but de faire connaître la valeur du patrimoine naturel de la région. Après Messimy, Thurins, Vaugneray, Yzeron, et Saint-Laurent de Vaux c'est au tour de Pollionnay, Grézieu la Varenne et Brindas d'être inventoriés. Nous comptons sur les particuliers qui possèdent des points d'eaux susceptibles de nous intéresser, pour qu'ils nous signalent leur présence et participent de ce fait à la réalisation d'un inventaire le plus exhaustif possible.

Pour nous joindre :
M. Roudil Romain : 06 74 15 86 30
M. Ribatto Edouard : 06 61 21 11 81



Roger Beaumont

Conseil et formation pour l'utilisateur
maintenance pour l'ordinateur familial



Aide Informatique et Logicielle personnalisée

AILP'ordi

Place du Square - 69290 Pollionnay

Téléphone : 04 27 70 08 52

Tél. mobile : 06 60 48 75 89

ailpordi@club-internet.fr

C'EST MAINTENANT !

Le printemps est là... La nature engourdie s'éveille doucement et déjà les journées s'adoucissent et s'allongent.

C'est alors un véritable plaisir d'embellir son jardin pour en profiter pleinement pendant toute la belle saison.

Semer, planter, tailler, structurer, aménager, tondre, ... Christophe Denis, est à votre service pour vous aider dans vos projets d'aménagement et entretien de votre jardin.

Amoureux de la nature, passionné par son métier, Christophe a choisi Pollionnay et sa couronne de verdure pour s'installer.

Un nouvel habitant installé au Bourg de Pollionnay, offrant un service de proximité, disponible sur demande :

Christophe Denis
Place des Platanes "Le bourg"
69290 Pollionnay
Portable : 06 21 31 69 82

Compétences horticoles / paysagiste :

Entretien, plantations & aménagement

Tailles, restructuration arbres & arbustes

Confection jardins potagers & petite maçonnerie

Gardiennage

Flexibilité & simplicité :

Rémunération par CESU (Chèque Emploi Service Universel).

Déduction fiscale : 50 %

Disponibilité :
A votre demande, Tél. 06 21 31 69 82



Pour vous aider :
assure avec efficacité
un travail de qualité
pour une gestion
simplifiée.

EN SAVOIR PLUS SUR LE CESU (Chèque Emploi Service Universel)



Vous souhaitez engager quelqu'un pour garder vos enfants, faire des travaux ménagers, entretenir votre jardin... sans rémunérer cependant de "la main à la main", car vous savez que cela vous ferait courir un risque pénal et financier considérable en cas d'accident.

Aujourd'hui le CESU simplifie tout !

Il permet de rémunérer les personnes que vous employez pour vous aider dans le cadre de vos activités familiales ou domestiques. Tout cela avec des formalités très simplifiées.

Pour se procurer un chéquier CESU :

- Demande d'adhésion à compléter : nécessaire pour recevoir votre premier chéquier CESU.
- Où et quand : vous pouvez vous faire établir un carnet de chèques CESU quand vous le désirez, auprès de l'établissement bancaire qui gère habituellement votre compte-chèques.

Informations complémentaires : www.chequedomicile.fr

Informations URSSAF : www.cesu.urssaf.fr

Le Pollionnay
Nicolas Morel et Mickaël Vernaïson
BAR • TABAC • PRESSE Petit Casino
Tél. 04 78 48 18 39

Déposez TOUS vos BOUCHONS en plastique

Tous les bouchons qui se vissent
et soutenez l'association AOI

Association de l'Ostéogénèse Imparfaite, la "Maladie des Os de Verre"
dans le cadre de l'opération :



Pour venir en aide à cette association, nous proposons aux habitants de Pollionnay de collecter tous les bouchons en plastique et de les déposer à l'école, à la mairie ou à la Maison de la Rencontre.

AOI : Association de l'Ostéogénèse Imparfaite
www.aoi.asso.fr • Jean-Pierre Rigaud : 06 78 19 61 05

EuroCompound Polymers • www.1bouchon1sourire.org

Nouveau à Pollionnay



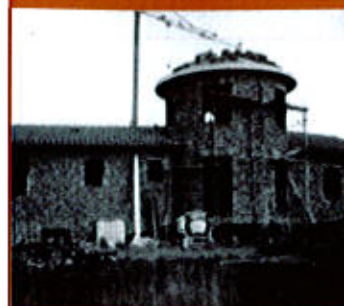
Ouverture d'un Clé Vacances
5 personnes (en cours de labellisation)

"Le Mas des Peupliers"
situé au calme à proximité
du col de la Luère.

Maison de 95 m² composée de 2 chambres
(lit 140) et 1 chambre (lit 90). Agréable pièce de
vie avec cuisine équipée (TV couleur, M.O, C.G,
L.L, L.V), SdB avec WC et un WC indépendant.
Terrasse privative et aménagée
avec 300 m² d'espaces verts.
Location meublée à la semaine.
Possibilité d'une réservation en nuitée.
Supplément en location de linge de lit.

Pour tous renseignements
complémentaires, contacter :
Anne-Marie Brossard
04 78 48 18 62 ou 06 15 70 01 88
laurent.brossard885@orange.fr

Marc BOUCHARD



ENTREPRISE ARTISANALE

Maçonnerie Générale
Taille et poses de pierres
Toute rénovation

Tél./Fax 04 78 48 12 78

"La Poizatère" • 69290 POLLIONNAY • marc.bouchard@wanadoo.fr



KOSYBAR
RESTAURANT
04 78 57 94 55

cuisine traditionnelle
cuisines du monde

Muriel & Antoine

Centre Commercial Leclerc Grézieu-la-Varenne
restaurantkosybar@orange.fr

SARL CHAPOLARD
AGENT PEUGEOT



Mécanique
Carrosserie
Vente VN + VO



6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE
Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98
E-mail : chapolard@free.fr



Emilie Esthétique

Épilations - Soins visage et corps
Manucure - Maquillages - Forfaits
Modelages relaxation - raffermissement

Rue Jean-Pierre Dumortier
69290 Pollionnay

04 78 48 11 62

SALTARELLO

variations d'intérieurs

5 rue Benoît Launay
69290 Grézieu la Varenne
tél. : 04 78 57 52 24



Nadia ALIBAY

Opticienne Diplômée
E.N.O MOREZ

Vues

Tél. 04 78 57 02 66 - Fax 04 78 57 09 45
vues@wanadoo.fr

côté

C.C. Leclerc - 5 rue Benoît Launay
69290 GRÉZIEU LA VARENNE

Ouest

JMDN

Dominique BOUVET

• TERRASSEMENT • VILLAS •
• PISCINE • VRD •

La Quinsonnière
69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 48 15 87
Port. 06 13 19 04 42



CARRIERES POCCACHARD SARL

GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE
ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET
TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE

LA RAPAUDIERE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER
LEPY - POLEYMIEUX AU MONT D'OR 69250

TEL. : 04 78 48 13 14
Fax : 04 78 48 17 54



LOI DE ROBIEN

UNE SUPERBE RÉSIDENCE DE CHARME EN PLEIN CŒUR DE POLLIONNAY

25 APPARTEMENTS AUTOUR D'UN AGRÉABLE JARDIN

**LA LISIÈRE
DES MONTS**



**Frais de notaire
réduits**

Idéalement orienté, l'immeuble bénéficie d'excellentes conditions d'ensoleillement.
Il vous séduira par son emplacement très recherché au sein d'une commune
réputée pour son ambiance village conviviale.

**du Studio
au 5 Pièces**

- Grandes terrasses
- Balcons

Un panorama

d'exception

Des volumes

atypiques

Une ligne de prestations

raffinées

Bureau de vente
sur place
ouvert
sur rendez-vous

En réalisant ce programme
PRESTIGE participe à la volonté de Pollionnay
d'harmoniser passé et modernité.

Une réalisation

www.prestige-promotion.com

P R E S T I G E

04 78 24 07 77

140, rue Garibaldi - 69006 LYON

LA QUALITÉ POUR CADRE DE VIE